

Faucigny, le 10 février 2025

Collectif des citoyens des nants
74130 Faucigny

Monsieur le Préfet de Haute Savoie
Rue du 30^{ème} Régiment d'infanterie
74100 Annecy

Monsieur le Préfet

Nous sollicitons votre attention au sujet des travaux routiers en cours à Faucigny, au lieu-dit Entre deux Nants dont vous connaissez la situation.

Celle-ci mérite d'être ré-étudiée de façon urgente pour apaiser les tensions autour de la famille Lacroix qui œuvre depuis de nombreuses années pour préserver le secteur des Nants avec sa zone humide, sa biodiversité, et son puit d'eau potable ancestral. (Répertorié comme un bâti ancien remarquable)

En effet, comme vous le savez la procédure d'expropriation est en cours et le piquetage a été effectué le 6 février dernier.

Cependant, des critères primordiaux ne sont pas pour nous pris suffisamment en compte :

- Présence d'une zone humide reconnue par vos services
- Mise en danger de la qualité de l'eau potable du puit de captage.
- Danger d'accident physique pour les habitants de la ferme de la Boussine et les enfants handicapés accueillis dans cette ferme pédagogique

Ce que nous voulons vous exprimer avec force c'est que la famille Lacroix tente d'alerter sur les enjeux écologiques de cette zone fragile du territoire qui est sous votre protection.

Sachez d'ailleurs que, comme avaient alerté M et Mme Lacroix, les travaux déjà réalisés dans la partie supérieure de la route qui ont nécessité un drainage, ont des conséquences sur le débit du torrent de la Corbatière. En effet, nous avons constaté que le débit de cet affluent de l'Arves a augmenté aggravant l'érosion des berges, le glissement de terrain et les risques d'inondations.

La famille Lacroix malgré le bien-fondé de leurs alertes, subit comme de nombreux lanceurs d'alerte un harcèlement préjudiciable à leur santé.

La question se pose donc de l'utilité de la partie de route jouxtant la ferme et empiétant le périmètre de protection de la zone de captage. C'est pourquoi nous sollicitons urgemment un moratoire afin de permettre la reprise des réunions de conciliation interrompues par le décès de Monsieur Jean Vulliet en novembre 2023.

Pour étayer notre demande de moratoire sachez d'ailleurs qu'il y a eu le 6 février un dialogue avec le 1^{er} adjoint au maire de la commune de Faucigny, dont peuvent témoigner certaines personnes présentes ce jour-là, qui peut augurer d'une reprise des pourparlers.

Monsieur le préfet, nous vous remercions de l'attention portée à ce courrier et sommes convaincus que, sensible à notre inquiétude, vous répondrez favorablement à notre demande de moratoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations collectives.

Carlos Navas

Macha Léon

Jonathan Mandica

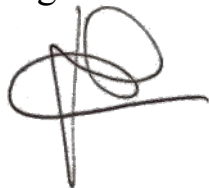
Laetitia Lafay



Jean-Marie Fesselet



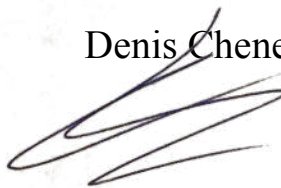
Angèle Léon



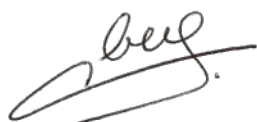
Marie-Thérèse Oberli



Denis Cheneau



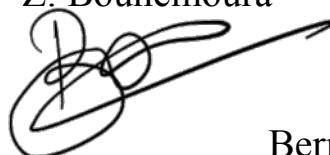
Françoise Oberli



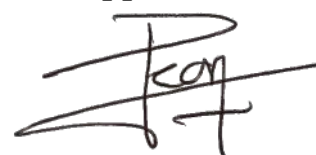
Daniel Giazzi



Z. Bounemoura



Philippe Léon



Gilberte Jacquier



Frédéric Caille



Bernard Oberli



Copies :

Monsieur le ministre de l'intérieur

Madame la ministre de la transition écologique

Monsieur le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation

Monsieur le président du Conseil Départemental

Monsieur le président de la communauté de communes des Quatre Rivières

Monsieur le maire de Faucigny et les élu.e.s

Maïelle Curie-Navas

Fabrice Ruet

Julien Jay

S. Guillard

J. Vailloud

C. Vailloud

Raoul Weber

N. Guillard

Laurence Delpech

Senhorinha Banoso

Nicole Caralp

Laurence Lafay

Guerroumi Gilda

Jean Sarrat

Yves Matter

Brigitte Marti

Laura Dupuy

Faucigny, le 10 février 2025

Collectif des citoyens des nants
74130 Faucigny

Monsieur le Préfet de Haute Savoie
Rue du 30^{ème} Régiment d'infanterie
74100 Annecy

Monsieur le Préfet

Nous sollicitons votre attention au sujet des travaux routiers en cours à Faucigny, au lieu-dit Entre deux Nants dont vous connaissez la situation.

Celle-ci mérite d'être ré-étudiée de façon urgente pour apaiser les tensions autour de la famille Lacroix qui œuvre depuis de nombreuses années pour préserver le secteur des Nants avec sa zone humide, sa biodiversité, et son puit d'eau potable ancestral. (Répertorié comme un bâti ancien remarquable)

En effet, comme vous le savez la procédure d'expropriation est en cours et le piquetage a été effectué le 6 février dernier.

Cependant, des critères primordiaux ne sont pas pour nous pris suffisamment en compte :

- Présence d'une zone humide reconnue par vos services
- Mise en danger de la qualité de l'eau potable du puit de captage.
- Danger d'accident physique pour les habitants de la ferme de la Boussine et les enfants handicapés accueillis dans cette ferme pédagogique

Ce que nous voulons vous exprimer avec force c'est que la famille Lacroix tente d'alerter sur les enjeux écologiques de cette zone fragile du territoire qui est sous votre protection.

Sachez d'ailleurs que, comme avaient alerté M et Mme Lacroix, les travaux déjà réalisés dans la partie supérieure de la route qui ont nécessité un drainage, ont des conséquences sur le débit du torrent de la Corbatière. En effet, nous avons constaté que le débit de cet affluent de l'Arves a augmenté aggravant l'érosion des berges, le glissement de terrain et les risques d'inondations.

La famille Lacroix malgré le bien-fondé de leurs alertes, subit comme de nombreux lanceurs d'alerte un harcèlement préjudiciable à leur santé.

La question se pose donc de l'utilité de la partie de route jouxtant la ferme et empiétant le périmètre de protection de la zone de captage. C'est pourquoi nous sollicitons urgemment un moratoire afin de permettre la reprise des réunions de conciliation interrompues par le décès de Monsieur Jean Vuillet en novembre 2023.

Pour étayer notre demande de moratoire sachez d'ailleurs qu'il y a eu le 6 février un dialogue avec le 1^{er} adjoint au maire de la commune de Faucigny, dont peuvent témoigner certaines personnes présentes ce jour-là, qui peut augurer d'une reprise des pourparlers.

Monsieur le préfet, nous vous remercions de l'attention portée à ce courrier et sommes convaincus que, sensible à notre inquiétude, vous répondrez favorablement à notre demande de moratoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations collectives.


Laurence DELPECH


S. GUILLARD
N. Guillard


J. VAILLOUX

Mme le Maire de Clairvaux-Les-Lacs
Hélène MOREL - BAILLY



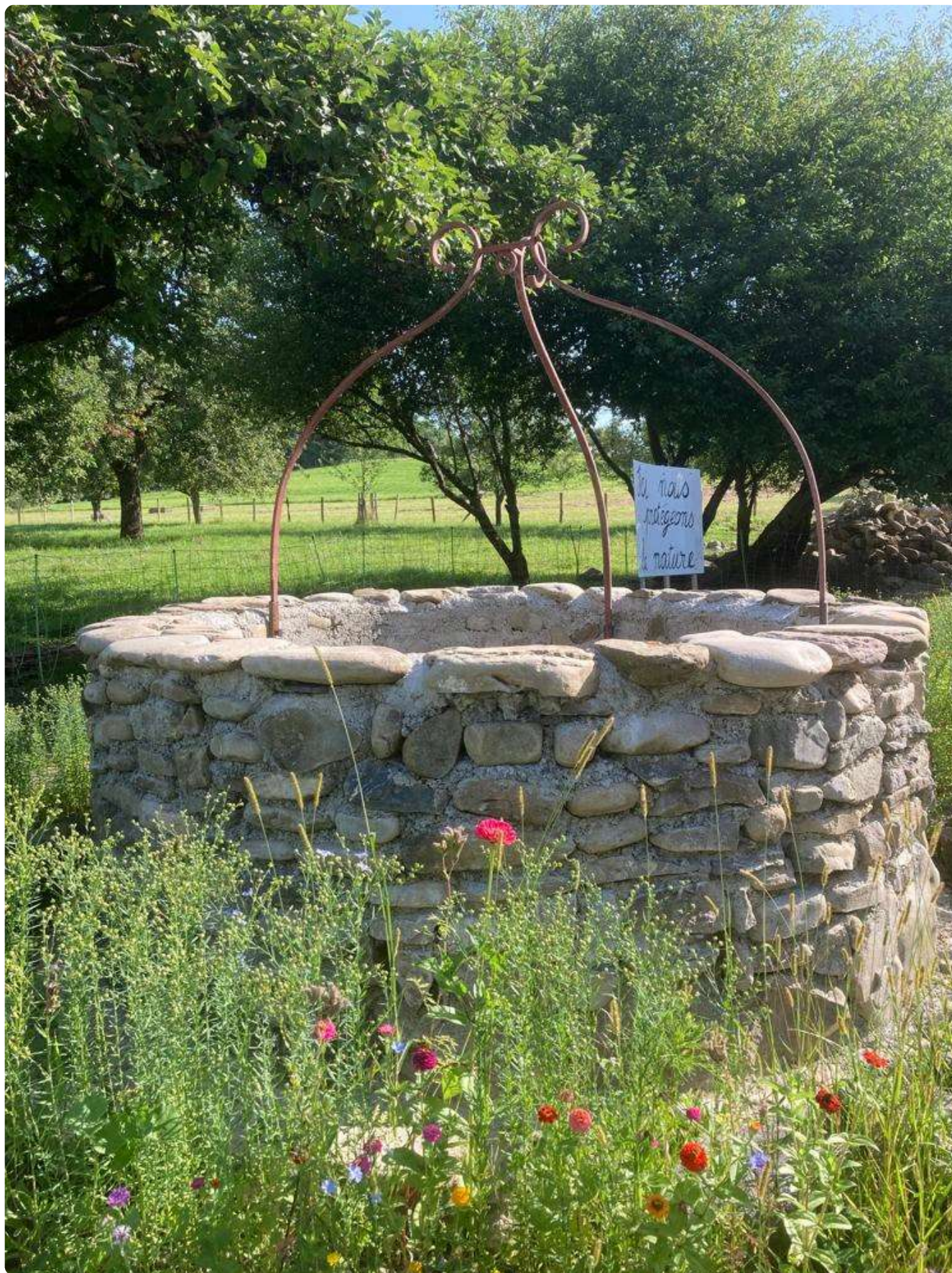
 Sensibilisée par ce combat juste et citoyen et au vu de tous les éléments renseignés et documentés, j'apporte mon soutien, sans faille à cette famille qui subit depuis de nombreux mois le mépris des autorités.

Copies :

Monsieur le ministre de l'intérieur
Madame la ministre de la transition écologique
Monsieur le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation
Monsieur le président du Conseil Départemental
Monsieur le président de la communauté de communes des Quatre Rivières
Monsieur le maire de Faucigny et les élu.e.s

Combat pour l'eau : soyons iné-puits-ables

Destinataire(s) : Toutes et tous



**Une terre de résistance du collectif des nants pour sauvegarder la ressource
en eau sur le site humide des nants refuge de biodiversité
contre
un projet routier sans aucune étude d'impact, hors la loi sur l'eau et l'arrêté
du 11/09/2003. en zone humide répertoriée à l'inventaire départemental et
dans les périmètres de protection du captage agricole ancestral d'eau potable**

Emblème d'un combat essentiel pour l'eau potable, le captage agricole de la ferme de la Boussine creusé il y a plusieurs siècles à la main de l'homme et construit en pierres et en chaux, est localisé sur le site naturel de la zone humide d'Entre-deux-Nants à Faucigny. A quelques mètres de la ferme qu'il alimente en eau potable, il est le témoin toujours debout, fonctionnel et d'envergure d'un savoir faire disparu qui assure une gestion durable de la ressource en eau potable à sauvegarder et à transmettre absolument aux jeunes générations.

Cette construction remarquable de notre petit patrimoine rural s'intègre aux pratiques agricoles de permaculture et d'agroforesterie de la ferme. Cette source d'eau est localisée dans une zone humide de prairies et de bois longeant les deux torrents, refuges de nombreuses espèces.

L'étroit chemin rural qui longeait le bois et desservait les champs et la ferme, sans PLU, sans aucune réflexion, ni état des lieux a été transféré dans le domaine public routier communal. Aujourd'hui, bien qu'il appartienne à notre patrimoine paysager rural, il est détruit pour être transformé en route large, bitumée, dangereuse et inadaptée à la topographie, fracturant en toute inconscience l'écosystème naturel sur les 8 ha du site naturel et le confisquant aux marcheurs, cavaliers, vététistes et riverains.

Pour finaliser son **projet routier dangereux et destructeur de l'environnement**, la commune a contourné la loi sur l'eau et n'a réalisé aucune étude géotechnique de faisabilité complète et aucune étude d'impact réglementaire. Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'expropriation de la ferme pédagogique de la Boussine dans ses périmètres de protection où l'eau jaillit naturellement du sol. Pour rendre le site des nants définitivement invivable et dangereux, il reste à détruire le captage agricole indispensable aux cultures. Son impluvium a déjà été illégalement impacté. Dans l'ignorance volontaire de l'avis favorable de l'hydrogéologue agréé 74, confirmant l'utilité publique de cet ouvrage fonctionnel, le captage reste exposé au ruissellement, aux risques de chocs et de pollution de l'eau potable.

Le collectif des nants, s'est dressé contre l'atteinte portée par ces travaux à la ressource en eau lors de l'enfouissement d'une multitude de drains sur le site pour assurer la stabilité de la nouvelle route. Il s'est également opposé au recalibrage titanesque d'un ancien fossé séculaire de 142 m de long par une pelle mécanique en pleine zone humide.

Mairie, conseillers municipaux et préfecture, vent debout, se sont coalisés pour paralyser toutes les démarches protégeant le site naturel et le captage d'eau potable. Le lynchage inqualifiable des opposants discrédités et expropriés par la force a été organisé car ils ont osé alerter et dire **« NON » au saccage de notre environnement commun et de sa ressource vitale, l'eau.**

Si les études obligatoires avaient été faites les travaux ne pouvaient pas se réaliser en l'état. Cet ouvrage hydraulique, fruits de l'expérience, de l'observation et du bon sens, transmis par les Anciens doit plus que jamais être protégé et valorisé.

Le collectif cherche à rejoindre d'autres collectifs pour oeuvrer ensemble à résister à la destruction de cet ouvrage agricole appartenant à notre patrimoine commun et mis en péril par l'ignorance et l'irresponsabilité. Cette solidarité permettrait de sauver 8 ha de prairies humides et de s'opposer à cette confiscation des terres agricoles sans PLU, pour construire de beaux projets et aller de l'avant dans le respect de la nature et du VIVANT.

C'est notre solidarité qui nous fera passeurs d'eau !

Collectifdesnants.faucigny@gmail.com (mailto:Collectifdesnants.faucigny@gmail.com)

Voici le lien si vous souhaitez répondre à l'appel aux dons pour soutenir le combat juridique mené. Il est organisé par l'association Les jardins de la Boussine. Vous pouvez vous inscrire ici : <https://www.helloasso.com/associations/les-jardins-de-la-boussine/formulaires/1> (<https://www.helloasso.com/associations/les-jardins-de-la-boussine/formulaires/1>).



Article de presse de La relève et la peste : <https://lareleveetla peste.fr/une-famille-se-bat-pour-sauver-un-puits-ancestral-menace-par-lelargissement-duneroute/>
(<https://lareleveetla peste.fr/une-famille-se-bat-pour-sauver-un-puits-ancestral-menace-par-lelargissement-duneroute/>) Les articles du Messenger, du Dauphiné et de Librinfo du 07/08/2023 et 17/02/2024



Un projet titanesque de drainage en zone humide.

Maintenant l'eau captée partout file à toute vitesse !

Ne les laissons pas continuer leur saccage !

Défendons l'eau !



Sauvons le !



Plus jamais cela !

Auteur : Les jardins de la boussine

Nombre de signatures :
4 009

Prénom :

Nom :

Code Postal :

E-mail :

Pays :

Je signe parce que... (optionnel)

Oui, je veux être informé(e) des suites de cette action en recevant les messages de son auteur via la plateforme partager.io. Politique de confidentialité de Partager.io (<https://partager.io/politique-de-confidentialite/>).

Oui, je veux être informé

Non

Je signe la pétition

En signant la pétition j'accepte que Les Lignes Bougent traite mes données à des fins de gestion des signatures et des commentaires. J'accepte également d'être informé(e) des actions citoyennes initiées via Les Lignes Bougent. Pour en savoir plus sur ces traitements et sur mes droits, je consulte la **politique de confidentialité** (<https://blog.leslignesbougent.org/politique-de-confidentialite/>). Tout commentaire doit respecter la charte des contenus de la communauté LLB. **Lire la charte** (<https://blog.leslignesbougent.org/charte/>).

Heure	Code postal	Nom
il y a 16 heures	74130	collectif Co*****
il y a 2 jours	26110	michelle re****d
il y a 3 jours	22000	Serge Ja*****
il y a 3 jours	73260	Serge.Rousseau Ro*****u
il y a 3 jours	74130	Mf ***
il y a 5 jours	74370	Jeanine Ma*****
il y a 6 jours	74140	Macha Le***n
il y a 6 jours	74890	Pauline Go***
il y a 6 jours	74140	Catherine Ca*****s
il y a 6 jours	38580	Dominique Bo***t

Commentaires (178)

collectif Co*****

Pour la préservation de la ressource en eau vitale et d'intérêt général - Pour la sauvegarde et la valorisation d'un ouvrage ancien patrimonial construit sur notre territoire - Pour le respect de la zone humide des nants écosystème d'équilibre riche de biodiversité essentielle pour tous

10/02/2025, 01:24:33

Serge.Rousseau Ro***u**

Je signe pour trois raisons. 1/ Rappelez-vous combien votre corps contient d'eau ? 2/ l'eau c'est la vie. 3/ La Savoie est sous une situation de gel juridique et la France sous un vide juridique.

07/02/2025, 21:02:28

Mf ***

C'est une folie et une honte !

07/02/2025, 19:46:23

Benoit Ro*e**

Protégeons nos ressources

06/10/2024, 22:13:25

F Fo***a**

Il faut sauvegarder notre patrimoine ancestral et nos sources d'eau

06/10/2024, 12:06:48

[Charger plus de commentaires](#)

Les Lignes Bougent

Qui sommes-nous ? (<https://blog.leslignesbougent.org/qui-sommes-nous/>)

Blog (<https://blog.leslignesbougent.org>)

Associations mises en lumière (<https://blog.leslignesbougent.org/associations/>)

Contact (<https://blog.leslignesbougent.org/contact/>)

Aide

Questions fréquentes (<https://blog.leslignesbougent.org/faq/>)

Guide : comment créer une pétition ? (<https://petition-en-ligne.leslignesbougent.org/comment-creer-une-petition-qui-cartonne/signup.html>)

Lancez votre 1ère pétition (<https://www.leslignesbougent.org/creer-une-petition/>)

Paramètres cookies

Réseaux sociaux

Facebook (<https://www.facebook.com/Les-Lignes-Bougent-495762937483621/>)

Twitter (<https://twitter.com/lignesbougent>)

YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCFRTbctvPWPTbjCXV7cOrPw>)

Instagram (<https://www.instagram.com/leslignesbougent/>)

Pinterest (<https://www.pinterest.fr/leslignesbougent/>)

Lettre d'information

Je m'inscris à la lettre les Lignes Bougent pour rester informé(e) des combats citoyens en cours.

Votre e-mail

Je m'inscris !

Votre adresse email restera strictement confidentielle et ne sera jamais échangée. Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquez ici. (<https://blog.leslignesbougent.org/politique-de-confidentialite/>)

Accueil (/)

Politique de confidentialité (<https://blog.leslignesbougent.org/politique-de-confidentialite/>)

Cookies (<https://blog.leslignesbougent.org/politique-d-utilisation-des-cookies/>)

CGU (<https://blog.leslignesbougent.org/cgu/>)

Mentions légales (<https://blog.leslignesbougent.org/mentions-legales/>)

FAQ (<https://blog.leslignesbougent.org/faq/>)

© 2021 - leslignesbougent.org